



## 2 En cas de catastrophes naturelles

### 2-6 Obtenir des informations sur les sinistres naturelles

Quotidiennement, faites attention aux avertissements, alertes et aux informations climatiques diffusés par l'Agence de Météorologie du Japon afin d'obtenir des informations sur les désastres à l'avance. Les informations sont données quotidiennement par la télévision, radio ou internet. Veillez à obtenir toujours les informations les plus récentes.

Quand un typhon ou une pluie torrentielle s'approche, vous pouvez, en général, le savoir à l'avance en regardant la météo à la télé ou en écoutant la radio.

#### (1) Obtention des informations sur des avertissements/alertes à travers la télévision ou la radio

Un « avertissement » sera annoncé quand il y a un risque de désastre, une « alerte » sera annoncée quand il y a un grand risque de désastre. L'alerte demande plus de vigilance, mais cela ne veut pas dire que vous pouvez négliger l'avertissement.

Ecoutez attentivement et souvent la météo à la télé ou sur la radio et préparez-vous contre le sinistre

#### ● Alertes

Alerte de grosse pluie	Annoncée lorsque de grosses pluies sont prévues et qu'elles représentent un risque important. Désastres graves tels que des inondations et éboulements de terrain.
Alerte d'inondation	Annoncée lorsque de grosses pluies, pluies prolongées ou des fontes de neige pouvant provoquer des dommages sont prévues et qu'elles représentent un risque grave. Désastres tels que des crues ou débordements, endommagements ou destructions de barrages. Au cas où un fleuve est spécifié, une alerte d'inondation du fleuve désigné sera annoncée.
Alerte de forte neige	Annoncée lorsque de fortes chutes de neige sont prévues et qu'elles représentent un risque grave.
Alerte de tempête	Annoncée lorsque des tempêtes sont prévues et qu'elles représentent un risque grave.
Alerte de tempête de neige	Annoncée lorsque des chutes de neige accompagnées de vents violents sont prévues et qu'elles représentent un risque grave. Une alerte sera aussi donnée en cas de visibilité réduite due aux chutes de neige et cela, en plus d'une alerte de tempête. Cette alerte est différente d'une alerte de tempête de neige: lorsque de fortes chutes de neige sont prévues, une alerte de forte neige est annoncée.
Alerte de vagues hautes	Annoncée lorsque de hautes vagues côtières sont prévues et qu'elles représentent un risque important. Il ne s'agit pas ici de raz-de-marée qui apparaissent après un tremblement de terre.
Alerte de marée haute	Annoncée lorsqu'un typhon ou qu'une baisse de la pression atmosphérique cause une montée anormale du niveau de la mer et qu'elle représente un risque grave.

# Informations multilingues sur la vie quotidienne



## P Urgences, Sinistres

► [P Urgences, Sinistres](#)

### ● Avertissements

Avertissement de grosse pluie	Annoncé lorsque de grosses pluies sont prévues et qu'elles représentent un risque. Désastres tels que des inondations et éboulements de terrain. Même si la pluie s'arrête, l'avertissement peut être maintenu si l'on considère que les risques (éboulements de terrain, etc.) persistent.
Avertissement d'inondation	Annoncé lorsque de grosses pluies, pluies prolongées ou des fontes de neige sont prévues et qu'elles représentent un risque. Désastres tels que ceux causés par des crues ou débordements, endommagements ou destructions de barrages. Au cas où un fleuve est spécifié, un avertissement d'inondation du fleuve désigné sera annoncé.
Avertissement de forte neige	Annoncé lorsque de fortes chutes de neige sont prévues et qu'elles représentent un risque.
Avertissement de vent fort	Annoncé lorsque des rafales de vent sont prévues et qu'elles représentent un risque.
Avertissement de vent de neige	Annoncé lorsque des chutes de neige accompagnées de vents violents sont prévues et qu'elles représentent un risque. Un avertissement sera aussi donné en cas de visibilité réduite due aux chutes de neige et cela, en plus d'un avertissement de tempête. Cet avertissement est différent d'un avertissement de vent de neige: lorsque de fortes chutes de neige sont prévues, un avertissement de forte neige est annoncé.
Avertissement de haute vague	Annoncé lorsque de hautes vagues côtières sont prévues et qu'elles représentent un risque. Il ne s'agit pas ici de raz-de-marée qui apparaissent après un tremblement de terre.
Avertissement de marée haute	Annoncé lorsqu'un typhon ou qu'une baisse de la pression atmosphérique cause une montée anormale du niveau de la mer et qu'elle représente un risque.
Avertissement de brouillard épais	Annoncé lorsqu'un brouillard épais est prévu et qu'il représente un risque. Désastres tels qu'une visibilité réduite affectant des empêchement de transports.
Avertissement de foudre	Annoncé lorsque la foudre est prévue et qu'elle représente un risque. Par ailleurs, en cas de coups de vent ou de grêle que causent souvent les nuages orageux, un avertissement supplémentaire sera annoncé.
Avertissement d'avalanche	Annoncé lorsqu'un risque d'avalanche est déclaré.
Avertissement de fonte de neige	Annoncé lorsque la neige commence à fondre en grandes quantités et que cela représente un risque.
Avertissement de temps sec	Annoncé lorsque la sécheresse du temps peut causé des dommages. Cet avertissement est appliqué le plus souvent dans le cas d'un risque d'incendie du à une sécheresse trop forte.
Avertissement de température faible	Annoncé lorsque des températures faibles peuvent être la cause de dommages. Cet avertissement est appliqué par exemple lorsque des températures faibles peuvent endommagées les cultures agricoles ou causées la rupture des conduites d'eau.

### (2) Obtenir les informations de la mairie

Quand un désastre naturel (comme tremblement de terre, tempête ou inondation) survient ou quand il y a un risque, la plupart des mairies sont équipées d'un haut-parleur extérieur pour diffuser aux résidents des informations sur les situations actuelles ou pour les inviter à évacuer.

En plus des informations de la météo à la télévision ou à la radio, faites attention aux informations émises par la mairie.

